

## CONTRAT D'ENGAGEMENT OEUF



Le présent contrat est passé entre le producteur et le consommateur.

- **Le producteur** s'engage à approvisionner **le consommateur** pendant 26 semaines (de début juin à fin novembre) en œufs. Il s'engage à être présent dès qu'il le pourra lors des distributions. Il pourra renseigner le consommateur sur ses savoir-faire, ses pratiques et contraintes.
- **Le producteur** s'engage à fournir des ŒUFS PLEIN AIR  
Nos œufs proviennent d'un élevage de poules pondeuses PLEIN AIR, avec un accès à l'extérieur (Code 1 sur l'œuf), Nous ne livrons que des œufs du jour ou de la veille (extra frais pendant 10 jours)  
Les distributions auront lieu en même temps que le panier de légumes
- **L'adhérent** s'engage à venir chercher ses œufs en même temps que son panier de légumes chaque semaine sur le lieu de distribution. La quantité d'œuf étant achetée à l'avance, **il est impossible de rembourser un panier non retiré**. En cas d'impossibilité, et pendant ses vacances, il appartient au consommateur de faire retirer son panier par un tiers dont il aura donné procuration à **L'AMAP – Le vert solidaire**.
- **L'adhérent**, faisant acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie et pour la couverture des risques liés aux conditions d'élevage **accepte de régler l'ensemble des œufs par chèques**. Il s'engage à respecter la charte le **L'AMAP – Le vert solidaire** remise en annexe et qu'il devra signer.
- **L'AMAP – Le vert solidaire** s'engage à être présente à chaque distribution et à apporter son aide à L'agriculteur et à ses adhérents.

### LE PRODUCTEUR :

Marion et Xavier MOUTON 4 rue du calvaire 02290 Morsain  
Tel : 03.23.55.72.37 Port Marion : 06.09.56.55.95 Port Xavier : 06.70.60.08.36 Fax: 03.23.55.29.21  
E-mail: marionreal@hotmail.fr

### L'ADHERENT :

M, Mme, Mlle.....  
Demeurant à.....  
Tél..... Mobile..... Courriel..... @.....

### Prix des œufs et mode de paiement pour la saison 2011: (Encaissement en début de mois)

<b>6 œufs</b> = 1.40 € (soit 26 semaines *1.40=36.40€) <input type="radio"/> Intégralité (36.40 €) <input type="radio"/> En 2 fois (2 fois *18.20 €)	<b>18 œufs</b> = 4.20 € (soit 26 semaines *4.20 = 109.20 €) <input type="radio"/> Intégralité (109.20€) <input type="radio"/> En 2 fois (2 fois* 54.60€) <input type="radio"/> En 4 fois (4 fois * 27.30€)
<b>9 œufs</b> = 2.80€ la dz (soit 26 semaines *2.10 les 9=54.60 €) <input type="radio"/> Intégralité (54.60 €) <input type="radio"/> En 2 fois (2 fois * 27.30 €) <input type="radio"/> En 4 fois (4 fois * 13.65 €)	<b>24 œufs</b> = 5.60 € (soit 26 semaines *5.60 = 145.60 €) <input type="radio"/> Intégralité (145.6 €) <input type="radio"/> En 2 fois (2 fois * 72.80 €) <input type="radio"/> En 4 fois (4 fois * 36.40€)
<b>12 œufs</b> = 2.80€ (soit 26 semaines *2.80=72.80 €) <input type="radio"/> Intégralité (72.80 €) <input type="radio"/> En 2 fois (2 fois * 36.40€) <input type="radio"/> En 4 fois (4 fois * 18.20€)	

### Choix de la distribution de :

- Jeudi de 17h30 à 18h30 (Ferme de Noyant et Aconin)
- Vendredi de 17h30 à 18h30 (Villeneuve Saint Germain)

### Paiement :

L'ensemble des chèques pour le paiement des paniers doit être remis au plus tard **le 1er mai 2011** et établi à l'ordre de Xavier MOUTON.

Producteur  
Date et signature.  
Précédé de la mention « Lu et approuvé »

L'adhérent  
Date et signature  
Précédé de la mention « Lu et approuvé »